



HAL
open science

Entre espace tangible et espace virtuel: inscription territoriale des accès publics parisiens à Internet

François Mancebo, Florence Durand-Tornare

► To cite this version:

François Mancebo, Florence Durand-Tornare. Entre espace tangible et espace virtuel: inscription territoriale des accès publics parisiens à Internet. MANCEBO F. Accès publics à Internet et nouvelles sociabilités, 46, Harmattan, pp.41-63, 2003, Géographie et Cultures. halshs-00006942

HAL Id: halshs-00006942

<https://shs.hal.science/halshs-00006942>

Submitted on 30 Mar 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre espace tangible et espace virtuel : inscription territoriale des accès publics parisiens à Internet.

François Mancebo*, Florence Durand-Tornare**

*Université Paris 4 Sorbonne (francois.mancebo@paris4.sorbonne.fr)

**Directrice du Vecam, fondatrice de l'association Ville Internet (fdurand@vecam.org).

Introduction

Internet a intégré la société française en deux étapes. Durant six années —1994-2000— l'heure était à l'expérimentation : mise en place des réseaux, choix technologiques (fibre optiques, boucle locale radio, satellitaire, hertzien), formation à l'outil avec la création de "laboratoires" d'étude des usages à Parthenay ou à Brest. Depuis, c'est la question de la diffusion d'Internet auprès du plus grand nombre qui est au centre des débats. Les accès publics à Internet tentent de répondre à cette priorité.

En fait, en Europe, les premiers accès publics à Internet datent du début des années 90. En France, les premières structures étaient des cybercafés, cette offre a été progressivement relayée par des initiatives publiques, conduites par des collectivités territoriales ou des réseaux nationaux comme celui de la Poste, de France Télécom, de la Caisse des Dépôts et Consignations ou divers ministères dont celui de la Culture et celui de la Jeunesse et des Sports. Aujourd'hui, ces espaces numériques revêtent des formes extrêmement diverses. Répondent-ils à une demande et laquelle ? Vont-ils dans le sens d'une appropriation sociale et culturelle de l'informatique en réseau ? En quoi cette appropriation se superpose-t-elle aux représentations territoriales ou contribue-t-elle à en susciter de nouvelles ? Tel est l'enjeu de ce travail qui prend pour cadre la ville de Paris à travers un état des lieux des accès publics parisiens.

1. Enjeux des réseaux numériques et des accès publics.

Certes, Internet possède une grande souplesse d'utilisation : sites, pages personnelles, forums, e-mail sont autant de moyens de discuter, d'émettre un avis, et de s'organiser en ligne. Mais, en même temps, il est assez opaque à tout contrôle et à toute validation de l'information. En effet, à l'opposé d'autres TIC —télévision, téléphone ou minitel— Internet s'appuie sur une interconnexion de réseaux non-hiérarchisés. La suppression d'un serveur ou d'un hébergeur n'a aucune influence sur le devenir des données : elles empruntent simplement un autre chemin. Certains se félicitent déjà de cette situation, considérant que cela permet l'émergence d'une "cyberdémocratie"¹ : c'est aller un peu vite en besogne.

1.1. Internet et démocratie participative : la part du mythe.

Quels seraient les enjeux de cette cyberdémocratie :

-favoriser la démocratie locale ? On est alors dans une démarche plutôt institutionnelle — sites et forums de collectivités territoriales et d'associations— tentant de rapprocher les habitants les plus éloignés des lieux de pouvoir.

¹Lévy P., *Cyberdémocratie*, Odile Jacob, 2002.

-ou permettre à des personnes des quatre coins du monde, de se regrouper en réseaux pour défendre leurs idées, exercer des pressions et travailler ensemble, sans contrainte de distance ? On est alors dans une déterritorialisation des échanges.

Ces deux points de vue relèvent de logiques contraires. D'autre part, de quel exercice de la démocratie s'agit-il ici ? L'organisation des grandes contestations de Seattle, Gênes ou Nice, qui ont beaucoup utilisé le réseau Internet, ne cristallisent pas de nouvelles formes de sociabilité mais révèlent des formes préexistantes. La concertation et la co-décision organisée par les collectivités territoriales pour favoriser l'information, peuvent être détournées en opérations de marketing politique, avec renvoi à des sites dont l'interactivité est douteuse et le filtrage réel. Il a été possible de percevoir lors de conflits internationaux récents ou d'élections, à quel point ce mode d'échange se prête à toutes les manipulations, en créant une confusion entre ce qui relève de l'opinion et du fait avéré, avec émergence d'une "sondocratie" et facilitation de l'action des groupes de pression et de la diffusion des "rumeurs".

Alors, si une forme de citoyenneté active émerge, il serait donc bon de préciser laquelle : peut-on parler de participation lorsque seule une faible partie de la population est concernée ? En France, les internautes représentent à peu près 12 % de la population. Encore faut-il préciser le critère retenu pour obtenir ce résultat : s'être connecté à Internet au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Il est douteux que cela caractérise un véritable utilisateur. Les facteurs limitants pour l'accès et la pratique, sont nombreux :

-économiques, liés aux coûts d'équipements et d'actualisation de ceux-ci, de connexion et d'hébergement de pages etc. ;

-freins culturels et sociaux —rejet de la "machine", difficultés avec l'écriture, obstacles générationnels, etc.— et une réaction d'autoprotection face à une culture fondamentalement nouvelle qui s'impose comme une "force radicale et brutale"² d'une élite sur une population qui pourrait subir un apartheid technologique. ;

-enfin, difficulté du rapport au temps et au "prix du temps" —de connexion, d'adaptation, d'appropriation, de formation, mise à jour continues— nécessaires pour s'approprier réellement cet outil informatique.

La question de la démocratisation d'Internet est donc posée parallèlement à celle de son usage. Les accès publics à Internet pourraient réduire ce fameux fossé numérique, qui n'est en fait qu'un miroir des fossés économiques, sociaux et culturels.

1.2. Accès public à Internet : diversification ou confusion.

En France, comme dans les autres pays occidentaux, les premiers lieux d'accès public à Internet ont été des espaces privés. Vers 1994 sont apparus les premiers cybercafés. Puis, sous l'impulsion des pouvoirs publics³, les collectivités territoriales et les grands

²Peur transversale, qui touche plus ou moins toutes les catégories : populations économiquement défavorisées et socialement exclus pour lesquelles l'outil informatique appartient à l'"autre monde", dont elles ne font pas partie, et qui les renvoie à leurs propres échecs ; personnes âgées, pour lesquelles, il matérialise la disparition de leurs repères ; personnes de tous milieux, professionnellement actives, pour qui l'ordinateur évoque le "travail" et est vécu comme un instrument de contrôle. Voir, Fischer H. *Le choc du numérique*, VLB- Montreal 2001.

³C'est en 1997, avec le PAGSI (programme d'action gouvernemental pour la société de l'information) avec mise en place du CISI (comité interministériel pour la société de l'information), que le gouvernement français décide de mettre en place une politique dite de l'"Internet pour tous". Il s'agit de mettre en place des dispositifs permettant d'éveiller la curiosité des personnes réticentes, d'assurer leur formation, de favoriser un accès plus

réseaux publics —La Poste, France Telecom, la Caisse des Dépôts et Consignations, etc. — ont développé des accès. Enfin, en juillet 2000 l'Etat créait le label EPN —Espace Public Numérique—. Il s'agissait d'une tentative de formalisation de l'accès public à travers un label identifiant les sites qui offrent une gratuité au moins partielle et des "médiateurs multimédia" affectés à l'accueil et fournissant aide et initiation aux usagers. L'initiative répondait, de plus, à un enjeu implicite : mettre en réseau les différents acteurs locaux susceptibles de créer des critères d'évaluation et d'observation des usages. Deux ans plus tard, l'idée s'est singulièrement obscurcie. En effet :

-L'attribution du label suppose des contreparties financières, apportées soit par les collectivités locales et territoriales, soit par les institutions publics —Caisse des Dépôts, ministères— ou semi-privées —France Telecom, La Poste—. Certains EPN ont été créés après-coup, des structures pré-existantes ont obtenu le label, mais plusieurs véritables accès publics à Internet ne bénéficient pas du label, faute de l'avoir demandé ou de répondre en tous points aux conditions.

-Les initiatives sont très diverses —Maisons de l'Internet, bornes et téléguichets, cyberjeunes dépendant du Ministère de la Jeunesse et des Sports, ECM⁴ du Ministère de la Culture, Cyberbases de la Caisse des Dépôts et Consignations, accès publics implantés dans les sites prioritaires de la politique de la ville, postes dans les écoles pour initier les plus jeunes, dans les bibliothèques, dans les mairies, les maisons de services publics, espaces multimédias— alors qu'un objectif des EPN était de constituer un réseau national, unifiant les structures adhérentes autour d'une charte.

-Enfin, hors l'attribution formelle du label, le terme EPN est devenu un véritable terme générique pour les accès publics à Internet, bien que dans certaines régions les accès publics se fédèrent autour d'autres termes : Points d'Accès Publics à Internet (PAPI) en Bretagne, Cyber-Centres dans le Nord-Pas-de-Calais, Points Publics Multimédias en Limousin, Espaces Internet Citoyens en région PACA, etc.

1.3. Questionner les offres et les usages.

On a longtemps pensé que les accès publics à Internet auraient une durée de vie limitée : le temps de familiariser des néophytes en attendant l'équipement et la connexion de tous les foyers. En fait, il n'en est rien : le nombre d'accès publics ne cesse d'augmenter et de se diversifier alors que l'équipement personnel a fortement progressé. La demande tant individuelle qu'institutionnelle, mesurée à travers la fréquentation, est très forte. Pour comprendre ce phénomène, il convient d'aller au-delà de considérations statistiques, car les accès publics à Internet sont des espaces publics, c'est d'ailleurs leur spécificité. La plupart du temps, ils sont des lieux de médiation et d'aide : initiation à Internet, recherche d'emploi, etc. Ils ont donc une dimension sociale indéniable. Plus exactement, ils sont la rencontre d'un lieu public avec des espaces éloignés, virtuels ou réels : interfaces entre "ici" et "ailleurs". Toutes ces fonctions ne peuvent être remplies par une connexion personnelle établie de chez soi ou depuis le lieu de travail.

Dès lors, quelles articulations existe-t-il entre les espaces "virtuels" —peut-on les qualifier de territoires ?— dans lesquels évoluent les internautes, et les territoires "tangibles"⁵ —institutionnels, appropriés ou vécus— au sein desquels ils se situent par ailleurs. Dans ce dessein, il est crucial d'examiner :

homogène à Internet, et de permettre à des personnes ne pouvant disposer d'accès personnels (ou éloignées de chez elles) d'accomplir démarches administratives, recherches diverses, et utiliser le courrier électronique.

⁴ Espace Culturel Multimédia, label du Ministère de la Culture.

⁵Le terme tangible —"qui peut être perçu par le toucher"— me paraît plus approprié que d'autres comme antonyme de virtuel : après tout les espaces dits "virtuels" sont tout à fait "concrets", "réels", présentent une

-les stratégies par lesquelles les usagers s'approprient ces espaces et en détournent parfois les usages attendus⁶ ;

-comment celles-ci interfèrent —ou non— avec les inscriptions territoriales et les phénomènes de ségrégations socio-spatiales au voisinage des accès publics.

Une analyse pertinente de ces phénomènes nécessite un terrain avec suffisamment d'accès publics et une fréquentation significativement élevée. C'est pourquoi le choix a été fait de prendre appui sur un espace urbain majeur : Paris où la complexité des configurations territoriales —formelles et informelles— est grande.

2. Quels accès publics à Paris ?

2.1. Approche et typologie.

La grande hétérogénéité des lieux permettant de se connecter à Internet, oblige à définir d'entrée de jeu le champ d'investigation. Ne seront pris en compte, dans cet article que les lieux qui proposent un local équipé de plusieurs ordinateurs, permettant une libre consultation d'Internet, ainsi que la possibilité d'utiliser des applications multimédias et de bureautique, indifféremment du statut —public, privé, associatif, institutionnel, etc.— de la structure. Cela va donc bien au-delà des seuls espaces dotés à l'heure actuelle du label EPN.

Il apparaît difficile d'être exhaustif, car beaucoup de ces lieux ne s'inscrivent pas dans des structures clairement identifiées : programmes ministériels ou municipaux, réseaux de cybercafés, etc. Il est notamment complexe de repérer les multiples initiatives associatives et les boutiques de quartier qui naissent et disparaissent sans crier gare. Moyennant ces précautions, il a été créé une base de données de 290 EPN parisiens, dont 179 salles et 111 bornes interactives. On peut les différencier aisément selon des couples d'opposition fortement déterminants du type de fréquentation et de pratiques :

-La structure qui crée ou accueille l'accès à Internet est-elle publique ou privé ;

-dans les deux cas est-elle, ou non, associative ;

-préexistait-elle à l'accès public ou non ?

-Par ailleurs, s'agit-il d'un lieu généraliste ou dédié (aide, recherche d'emplois, jeux en réseau, etc.).

-L'accès est-il gratuit ou payant ?

2.2. Structure et répartition spatiale des lieux d'accès publics parisiens.

Depuis mars 2001, la Ville de Paris a initié une politique de soutien à la création d'accès publics dont le critère principal est que tout foyer soit, à terme, à moins de 500 mètres d'un accès public à Internet. Cette situation est d'ores et déjà la règle dans les quartiers centraux de la capitale. Par contre, les quartiers périphériques —surtout ceux de l'Est et les grands axes menant en banlieue— sont notoirement sous-équipés. La tendance est

certaine "matérialité", ne serait-ce que celle qui peut être perçue à l'écran, et s'appuient sur un support "physique", par contre ils sont intangibles.

⁶ Tel a été aussi le cas de TIC plus anciennes. On sait ainsi que l'usage le plus répandu du téléphone est différent de ce pour quoi il a été créé

au déploiement d'espaces numériques dans les commerces de proximité ou à l'implantation des bornes interactives à l'initiative de partenaires institutionnels de la Ville de Paris. Ainsi, la Caisse des Dépôts et Consignations propose un système de bornes dans les lieux publics, livré avec un programme complet de formation : les CyberBases.

L'étude de la distribution spatiale des bornes interactives (carte 1) présente peu d'intérêt. En effet, les principaux opérateurs interviennent selon des logiques internes ne reflétant pas nécessairement les types de fréquentation et d'usage :

-CyberPoste, qui équipe les bureaux de poste, est présente de manière uniforme sur l'ensemble de l'espace parisien.

-Cyberdeck, qui équipe les stations de métro et de RER pour la RATP, a une répartition de ses bornes concentrée dans les stations les plus touristiques et les plus fréquentées de la Rive Gauche et des arrondissements centraux. Ailleurs, la présence est beaucoup plus diffuse.

-Netanoo est surtout implanté dans les agences France-Télécom et dans les hôtels. Il n'y a pas de bornes dans les arrondissements périphériques —15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e— indépendamment de la richesse ou du type d'habitat ou de population de ces derniers.

Il n'en est pas de même des véritables accès publics. Ils émanent pour beaucoup d'initiatives individuelles ou de groupes constitués, certains —cybercafés, boutiques de quartier— sont privés, d'autres sont associatifs. Leur distribution révèle des différenciations spatiales, selon le type de structure, le type d'usage, et l'ancrage territorial. D'emblée, accès privés et accès associatifs ne sont pas présents aux mêmes endroits (carte 2) :

-Les espaces privés sont regroupés dans les arrondissements centraux et le Sud, avec une densité importante dans le 5^e et le 6^e.

-Les associations sont plutôt présentes dans le Nord et l'Est Parisien, avec une forte concentration dans le 11^e, 19^e, et le 20^e.

-Les espaces publics numériques institutionnels, plus rares puisque des arrondissements entiers en sont dépourvus —2^e, 6^e, 10^e, 11^e, 20^e—, sont répartis à peu près uniformément et indépendamment de l'habitat et du tissu social.

Certains services déconcentrés de la ville s'imposent comme lieux d'accès public à Internet : c'est le cas des bibliothèques. En outre, des comités de pilotage réunissent des représentants de chaque arrondissement et mènent une réflexion autour des infrastructures haut-débit, des accès publics, de l'équipement des ménages, et des arts numériques. On peut noter aussi le Plan Paris Internet Emploi —PPIE— pour la création d'espaces publics numériques dédiés à la recherche d'emploi, qui avec les Cyber-Emplois forment le gros des espaces publics institutionnels. Par ailleurs, il existe des Espaces Culturels Multimédia, souvent situés dans de grands établissements publics. Certains lieux, tel le Palais de la découverte, la Cité des Sciences, désirent aller au-delà d'un usage centré sur leurs missions traditionnelles et envisagent une vocation plus généraliste de leurs accès conçue comme une activité complémentaire au même titre que d'autres externalités : café, boutique, etc. Ainsi, en 1995, le Forum des Images des Halles a décidé d'élargir la mission de la vidéothèque en utilisant les TIC pour proposer une lecture critique des images : le Cyberport du Forum a été conçu plus tard dans cette perspective. Ce lieu, outre l'offre d'accès à Internet, propose à son public de travailler sur les contenus disponibles : 6 000 films et documentaires. Des échanges entre les animateurs et les utilisateurs viennent en complément des ateliers proposés.

Les accès publics associatifs, quant à eux, émanent le plus souvent d'associations préexistantes. L'offre est très diversifiée. Ainsi, Ars Longa et Confluences sont des associations culturelles qui utilisent les TIC à la fois avec dans une démarche de création artistique et de manière généraliste pour créer un lien avec les habitants du quartier. De manière moins inattendue, le Centre Social de Belleville propose une découverte du montage de projet Internet en sus de son rôle traditionnel d'accompagnement social. Dans le même esprit, l'association de quartier La Chapelle ouvre une connexion publique pour ses salariés, ses bénévoles et les bénéficiaires de ses actions.

En fait, les accès parisiens sont très majoritairement d'origine privée : boutiques de quartiers, cybercafés de seconde génération, salles de jeux, etc. Ils sont répartis au gré des opportunités foncières, sans cohérence territoriale. La périphérie est sous-équipée voire inéquippée alors que c'est là précisément que résident les personnes les moins favorisées, économiquement et socialement —*a priori* les plus concernées par des accès publics à Internet—. Par ailleurs, si les lieux à vocation thématique sont très nombreux, peu s'attachent à développer des usages spécifiques : il s'agit, la plupart du temps, de sensibilisation et d'initiation aux outils numériques.

2.3. Cybercafés indépendants et boutiques de quartier.

A Paris, c'est l'offre privée des cybercafés qui est de loin la plus forte. On distingue deux types de structures : les cybercafés de groupe et les cybercafés indépendants. Les cybercafés de groupe répondent à une part importante de la demande d'accès public sur Paris. Organisés en énormes espaces comme Easyeverything ou l'Espace Vivendi, ou disséminés dans plusieurs quartiers de Paris comme les CyberCube ou Tetr@net, ils proposent pour une somme modique de consommer de l'Internet à toute heure. L'accompagnement et la formation ne sont pas prévus et aucune logique de projet ne préside à leur fonctionnement.

Les cybercafés indépendants, en forte concurrence entre-eux doivent proposer un accompagnement et des animations complémentaires de la navigation en libre accès, et développer des spécificités pour survivre. Seuls quelques cybercafés "pionniers", les plus anciens sur la place de Paris, échappent à cette contrainte. Devenus des lieux de visite, en eux-même, "monumentalisés", ils drainent un public généraliste attiré par l'effet de mode et de réputation, ainsi que des touristes. Ainsi le Café Orbital, en face du jardin du Luxembourg dans le 6^e, créé en 1995 sur le modèle des premiers cybercafés londoniens, est considéré comme le précurseur de l'accès public en France⁷. Cet espace se veut le lieu du Webart, avec des "narrow castings", la diffusion sur Internet des performances artistiques, musicales ou autres, sous un label : Versatile. A vocation commerciale, il décline des produits culturels, tel l'"Internet Dictionnaire" illustré par un artiste belge, qui est aussi l'auteur du plafond du cybercafé et des dessins qui en parcourent les murs, ou l'édition sur CD-Rom de poèmes multimédia acquis par le musée numérique de Melbourne. L'animation de l'accès public est aujourd'hui laissée de côté au profit du conseil en matières de design, de technologie et de communication, avec une nouvelle agence : Orbital Network. Evidemment, avec de tels choix, l'implication dans la vie du quartier est faible sinon nulle. Peut-on d'ailleurs ici encore parler d'accès public numérique ? Le lieu est cher, la clientèle locale peu nombreuse. Les machines sont alignées sous une décoration "high-tech".

La plupart des autres tentent de s'inscrire dans le paysage local : ainsi, le Sputnik, cybercafé du 13^e dans le quartier de la Butte aux Cailles présente un réel ancrage local.

⁷ Passé maîtres dans l'auto-promotion polémique le Café Orbital reproche aux pouvoirs publics d'avoir repris, à travers la MAPI, une de leurs idées sans les associer ensuite à la démarche. En effet, ils ont créé une association dans le passé l'API, qui se présentait comme : "l'association en ligne des points d'accès publics à Internet en France : cybercafés, médiathèques, librairies, hôtels, universités, SSII, associations, etc.".

Créé par un groupe de 5 personnes dont l'une est originaire du quartier, le Sputnik est membre de l'association des commerçants du quartier et les associés du Sputnik participent au Club de Football des commerçants. Ce cybercafé possède même des équipes de fléchettes en division 2 nationale. Si le Sputnik est fréquenté par des personnes de toute la région parisienne, on y côtoie aussi une foule d'habitants du quartier. D'autres, tels Vis@vis ou le Tatt@guine, cybercafés "africains", se spécialisent dans une niche communautaire. Dans tous les cas, il s'agit de développer un attachement des clients aux lieux.

Par ailleurs, se rapprochant de l'esprit des cybercafés indépendants, des petits points d'accès Internet se multiplient dans les boutiques de quartiers : dans des librairies, des boutiques de téléphonie —Out of Time Communication—, des épiciers, on a même vu des magasins vendant des produits contre les cafards proposer un accès à Internet —Eurocafard— aujourd'hui fermé. Forts intéressants par les pratiques qu'ils induisent et par leur implantation locale ces accès sont aussi les plus difficiles à repérer, car ils démarrent ou cessent leur activité du jour au lendemain. On peut ainsi noter le cas du Cybercafé Latino un petit bar-restaurant au cœur du quartier latin qui a décidé d'installer une EPN. Il s'agit la plupart du temps de redynamiser une activité commerciale principale déclinante : leurs cibles sont les habitants du quartier. Les salles de jeux en réseau qui s'installent un peu partout dans Paris relèvent finalement du même esprit : si le public est principalement composé de jeunes du quartier, de plus en plus d'adultes les fréquentent aussi car ils sont utilisés par les habitants pour se connecter ou utiliser des logiciels de bureautique. La librairie Page 18, dans le 7^e, est dans une démarche similaire. Elle a développé un espace Internet —petite salle au fond du magasin— permettant de se forger une nouvelle clientèle et de fidéliser les jeunes de cet arrondissement aisé. Page 18 propose également le téléchargement de documents et une adresse e-mail pour une durée illimitée. Par ailleurs, la librairie développe des ateliers pour enfants le mercredi en plus de la vente de cédéroms de jeux et éducatifs. Au vu du succès de cette structure, on ne peut s'empêcher de rêver au rôle que pourraient avoir les bibliothèques-médiathèques dans l'appropriation des TIC.

En fait, la tendance dans la capitale est à coupler à peu près n'importe quoi à un espace Internet en accès public : téléphonie et Internet, restaurant et Internet, librairie et Internet, cordonnerie et Internet, etc. Certains couples fonctionnent mieux que d'autres, mais ce principe de prolifération de petits accès publics devient une règle.

3. Entre offre d'accès et environnement local : émergence de pratiques et d'usages.

Il est matériellement impossible d'embrasser l'ensemble des sites parisiens afin de procéder à une analyse des usages. C'est pourquoi 18 lieux, sélectionnés, ont fait l'objet d'une enquête de terrain (tableau 1) :

-6 lieux "associatifs" : Ars Longa (11^e), Centre Social de Belleville (20^e), Axe Cyberfemmes (11^e), Confluences (20^e), Cracboumhue (20^e), La Chapelle (20^e).

-2 lieux "secteur public" : Cyberemploi (5^e), Cyberport du Forum (1^{er}).

-10 lieux "secteur privé" : Cybercafé Latino (5^e), Café orbital (6^e), Easyeverything (1^{er}), Espace Vivendi (8^e), Infogamenet (11^e), Librairie Page 18 (7^e), Sputnik (13^e), Station Internet (14^e), Tatt@guine (18^e), Vis@vis (18^e).

Les différents statuts —privé, public, associatif— et les différents types (accès publics généralistes ou dédiés, structures communautaires, salles de jeux, etc.) sont représentés conformément à leurs poids dans l'ensemble des espaces numériques parisiens. Leur choix a été fondé, en outre, sur l'existence d'interlocuteurs susceptibles de raconter le quotidien du site et sa fréquentation, et sur la possibilité de retracer la vie de l'accès public de manière continue depuis son origine. Par contre, les bornes interactives installées dans des lieux ouverts —stations de métro, halls d'hôtels, universités, bureaux de poste etc.⁸— ne sont pas prises en compte. En effet, les utilisateurs s'y connectent debout, à la vue de tous, et ne restent la plupart du temps que quelques instants, surtout pour consulter leur messagerie. Elles nous apprennent d'autant moins de choses sur les usages qu'il n'y a, la plupart du temps, aucun dispositif d'accompagnement des publics. Il est d'ailleurs difficile de trouver un interlocuteur pour en retracer l'histoire.

Certaines structures, pourtant emblématiques du paysage parisien, ont aussi été écartées, car toute appropriation des lieux et toute diversification des usages y sont impossibles : ainsi, l'espace numérique du Centre Beaubourg où la navigation est limitée à certains sites et la réception et l'émission de courriers électroniques interdites. Les Espaces Publics Multimédias de France Telecom sont également absents du panel. En effet, ils ne répondent pas aux critères fixés : malgré une inflexion récente, la politique du principal opérateur public de télécommunications, a longtemps été sinon inexistante, du moins inadaptée et mal exploitée. La Station Internet Montparnasse, située dans une agence France Telecom illustre bien cette situation. Elle ciblait, à l'origine, les personnes en déplacement —touristes, voyageurs d'affaires, représentants— et développait à leur intention le concept de NetShop⁹ : ce fut un échec. Cela ne modifia pourtant en rien l'offre : le revers fut attribué à une défaillance de la demande, mais l'offre ne fut pas modifiée et les tarifs pratiqués restèrent élevés. D'ailleurs les responsables du centre ont une méconnaissance totale des accès publics du quartier, puisqu'ils estiment, à tort, être les seuls. En fait, aujourd'hui cet espace est faiblement fréquenté, surtout par des étudiants et des personnes travaillant dans la Tour Montparnasse qui veulent récupérer des e-mail personnels.

En fait, dans l'échantillon choisi trois arrondissements —le 11^e, le 18^e et le 20^e— sont surreprésentés. Deux raisons à cela : outre le fait qu'il s'agit de ceux où l'on constate les expériences les plus dynamiques, ce sont aussi des arrondissements de l'Est et du Nord parisien plus "pauvres" particulièrement concernés par la politique municipale en faveur des accès publics.

3.1. Une offre associative et institutionnelle dédiée et diversifiée.

Les lieux associatifs constituent, en dehors des cybercafés, les accès les plus fréquentés et les plus dynamiques dans Paris. Il n'est d'ailleurs pas anodin, dans un tout autre domaine, que la plupart des hébergeurs associatifs français soient basés à Paris : ainsi Altern¹⁰ aujourd'hui disparu, ou Globenet¹¹ très actif auprès des ONG avec la volonté de leur fournir, outre l'accès et l'hébergement, une véritable communauté en ligne à travers

⁸ Les principaux opérateurs (CyberPoste, CyberDeck et Netanoo) sont rejoints par des structures moins importantes comme IstationOnLine, et les connexions tendent à devenir payantes.

⁹ Internet + suite bureautique + espace disque sécurisé accessible partout en France

¹⁰ Site gratuit qui a hébergé plus de 40 000 sites associatifs entre 1992 et 2000.

¹¹ <http://www.globenet.org>

le "village des associations", ou le groupement d'intérêt économique Gitoyen¹² qui rassemble cinq hébergeurs dont l'objectif est d'acheter de la bande passante en commun afin de négocier des prix plus attractifs et de pouvoir les répercuter à leurs membres.

a. Accompagnement social dans les quartiers périphériques.

Les accès publics associatifs à Internet, nombreux dans les arrondissements de l'Est et du Nord, répondent par ailleurs partiellement aux besoins de ces espaces sous-équipés en accès publics. Leur développement est d'ailleurs cohérent à la fonction sociale de beaucoup d'associations. Ainsi, Cracboumhue, dans le quartier Saint-Blaise, dans le 20^e, est un espace public d'accès associatif dédié aux enfants : classes virtuelles, chats thématiques. Il participe à un projet de théâtre, de télévision locale et d'accès libre à l'Internet : Dédale. Par sa situation géographique, il développe des partenariats avec les structures d'action sociale du quartier qui payent le soutien scolaire lorsque les parents ne peuvent le faire. Beaucoup d'enfants sont en grande difficulté scolaire.

L'espace numérique du Centre Social de Belleville, au-delà de l'intégration aux activités traditionnelles —soutien scolaire pour les enfants et alphabétisation des adultes— constitue un centre de ressources pour les associations du quartier : soutien technique et logistique aux actions et projets, création de lieux extérieurs au centre, équipés en ADSL (Centre Social Elisabeth, Itinéraire formation, Association de locataires, Centre Perneté). Il établit des relations avec les autres Centres Sociaux parisiens pour les inciter à développer le même type d'actions. Son responsable, pionnier de l'"Internet Social", Bruno Schultz, a été nommé par la Fédération des Centres Sociaux pour créer cinq autres accès de ce type avec le soutien financier de la Ville de Paris.

L'Association La Chapelle, dans le 18^e, désire répondre, à travers son EPN, à la même demande sociale que le CS Belleville, mais avec des moyens et dans une perspective très différentes. On a ici une micro-structure, effectuant surtout un travail d'accompagnement social très localisé, dotée d'une salle multimédia d'association associée à un Point Ecoute Jeunes : petite boutique en pas de porte, en plein cœur du quartier "chaud" de La Chapelle. La création de l'accès public a été demandée par les habitants du quartier, des jeunes en particulier, avec l'appui de la mairie du 18^e. L'accès public à Internet a donc été ouvert sans structure d'accompagnement et sans projet : aucun partenariat n'est prévu, aucune inscription dans des réseaux existants, et en tout état de cause aucune animation de l'accès. Comme il est prévisible dans un tel contexte La Chapelle a dû faire face à des problèmes d'incivilité, d'autant plus intenses et plus fréquents qu'il n'y avait pas d'accompagnement des utilisateurs : fréquentation du lieu par des bandes et utilisations perverses du net (sites x, trafics, etc.). La réponse immédiate a été l'arrêt de la connexion en accès libre et la limitation de l'utilisation du seul poste à une personne à la fois. Les habitants doivent désormais prendre rendez-vous et le local est fermé à clef dans la journée : peut-on encore parler d'accès public dans ces conditions ?

Face au même type de problèmes, la réponse du Centre Social de Belleville a été différente. Avant les incidents —agressions survenues lors de la fête de l'Internet de mars 2000— le centre accueillait entre 50 et 80 personnes par semaine, avec la présence permanente d'un animateur. La demande, en particulier celle des 16-25 ans, était énorme. Si l'accès a été fermé sous sa forme libre et généraliste, il continue à fonctionner de manière thématique. De plus, réparant le manque en irriguant le quartier de petites structures, en formant des animateurs mobiles, le centre aide à l'implantation de petits accès libres dans les diverses associations de voisinage.

Notons que des structures commerciales, tel Infogamenet dans le 11^e, salle de jeux, spécialisée dans les jeux de guerre, n'échappent pas aux phénomènes d'agressivité et de

¹² <http://www.gitoyen.net>

violence du Centre Social de Belleville ou de La Chapelle. Les solutions retenues ici ont été de filtrer l'entrée et d'établir un partenariat avec un foyer de Ménilmontant pour tenter une médiation. Force est de constater que, face à ce problème, aucun accès public n'a trouvé de solution satisfaisante sinon de fermer l'accès libre, de "virer" les gêneurs ou de les "déplacer" vers d'autres lieux.

b. Du nouveau dans l'Est Parisien.

Les accès publics d'associations vouées à l'accompagnement social n'ont pas le monopole de l'ancrage local. La plupart des associations surgies d'initiatives particulières sont aussi objets d'une forte fréquentation et d'appropriation par les habitants du quartier. Cela est vrai même dans le cas de structures thématiques —culturelles et artistiques par exemple— indépendamment de toute volonté affichée par les responsables de ces lieux :

-Confluences, association du 20^e, est une structure récente —créée en 2001— qui abrite un accès public sous la forme d'une salle multimédia. Vouée à la promotion de jeunes artistes plasticiens et à l'hébergement d'autres associations (Capoeira, Théâtre, ADIQ), le lieu est aussi consacré à des représentations théâtrales, des concerts et des expositions. Beaucoup d'habitants du quartier fréquentent Confluences. Au-delà des aspects culturels, les usagers locaux sont intéressés par les divers services généraux proposés : navigation, messagerie, bureautique, aide à la création de pages Web.

-Dans le même esprit Ars Longa, installé dans la "Maison des métallos" au cœur du 11^e, a été créé d'emblée sous le label EPN et ECM par des personnes issues d'horizons variés — artistes, agents de développement, etc.—. Leur objectif était de mêler, en ce lieu, arts vivants et arts numériques. Cette structure participe à divers réseaux associatifs et institutionnels parisiens —TransEuropHalles, Réseau Actes IF¹³— et l'ANPE du spectacle vient y faire de la recherche d'informations. Ici aussi, les habitants du quartier sont très présents. Ils côtoient des artistes confirmés et des intermittents, et développent ensemble des projets telle la création d'un cédérom éducatif.

Cela répond à un besoin : Paris manque de lieux dédiés simultanément à la création, à la diffusion de la culture, et à l'action sociale. Il existe bien quelques endroits pour la diffusion et la création soutenus par l'Etat —grandes scènes parisiennes, Cyberport du Forum des Images, Centre Beaubourg— mais l'action sociale en est absente. Confluences et Ars Longa montrent que cette niche peut-être occupée par des espaces numériques "culturels" : gage de pérennité pour ces derniers.

c. Une offre institutionnelle surtout consacrée à l'emploi.

On constate que les accès parisiens les plus dynamiques —usages diversifiés, fréquentation importante, appropriation de l'outil par les usagers— sont dédiés soit à une clientèle spécifique (étudiants, communautés), soit à une thématique particulière (recherche d'emploi, culture, etc.). Cela est vrai pour les structures associatives et privées, mais aussi pour les structures institutionnelles. Ainsi, l'aide à la recherche d'emploi est dominante parmi les accès publics institutionnels. Une dizaine de Cyberemplois —carrefours de l'ANPE, de la Mission Locale pour l'Emploi de la Ville de Paris, et de diverses institutions ou associations d'aide à l'emploi— sont répartis dans la capitale. Leur objectif est de favoriser l'insertion des jeunes —16 à 25 ans— en utilisant les ressources d'Internet et de l'informatique pour l'élaboration de leurs projets professionnels. En ces lieux, le "surf" et les autres usages ludiques ou personnels sans relation avec la recherche d'emploi sont proscrits : ce sont uniquement des espaces de travail.

¹³ Lieux culturels d'Ile-de-France

Toutefois, même avec un tel encadrement, des règles aussi uniformes et une thématique aussi exclusive, il existe des fortes variations dans l'offre et dans le type de fréquentation entre Cyberemplois. Selon le quartier d'implantation la situation change du tout au tout :

-Le Cyberemploi du 18^e, est situé dans une zone de la Mission Locale pour l'Emploi, dont provient 80 % de la fréquentation. Les utilisateurs habitent très majoritairement le voisinage.

-Par contre celui du 5^e —rue des Ecoles— est en dehors de la Mission Locale pour l'Emploi. Il a été ouvert par la DDAEE de la Ville de Paris, mais seule 20 % de la fréquentation provient de la capitale, encore moins du quartier. Les utilisateurs sont surtout des étudiants. En outre, ce Cyberemploi travaille en commun avec celui du 3^e arrondissement fusionnant, entre autres, leurs deux sites Internet. Tel n'est pas le cas de celui du 18^e.

L'environnement géographique immédiat d'un accès public contribue donc à moduler les usages et à infléchir les types de fonctionnement et les enjeux. On peut constater, avec les Cyberemplois, que cela se produit indépendamment de la volonté première des acteurs de ces lieux. Cela reste vrai dans des cas extrêmes lorsque s'installe une politique délibérée d'ignorance du tissu local, tel le cas de la monumentalisation du Café Orbital, qui suppose pourtant une inscription territoriale "en creux" dans le quartier, par sa singularité.

3.2. Territorialisation des accès publics : quelle place pour les cybercafés ?

De plus en plus, le "façonnage" des accès publics à Internet par leurs utilisateurs et par leur milieu d'implantation, est consciemment exploité par les responsables des structures. Tel est le cas avec l'Axe Cyberfemmes, structure associative du 11^e créée par deux femmes dans le cadre du projet Bellecyberville. L'objectif initial était de travailler sur des projets de vie et d'insertion auprès d'un public très spécifique : femmes migrantes et prostituées. Les usagères définissent avec l'association leur projet, et sont accompagnées pour le réaliser : utiliser Word, écrire une lettre, découvrir Internet, rechercher un emploi ou une formation, etc. En fait, l'accent est moins porté sur l'outil lui-même qu'à la création d'un lieu de vie, un port d'attache pour ces femmes souvent nomades. Comme dans la plupart des cas précédents, cet espace a été très vite fréquenté aussi par les habitants du quartier, notamment des étudiants qui offrent en outre leur aide aux activités proposées par la structure. Dans les accès publics à Internet l'appropriation est donc à double-sens : celle des utilisateurs appelés à se familiariser à l'usage d'Internet mais aussi celle du lieu imprégné et modelé par son environnement et son type de fréquentation. Par cette double dynamique, le lieu d'accès lui-même pourrait devenir —il en sera question maintenant— une véritable place publique.

a. Cybercafés indépendants et accès publics communautaires.

Les accès publics communautaires incarnent bien cette réalité : espaces de rencontre, repères pour des populations isolées économiquement, socialement ou culturellement, refuges mais aussi enclaves plus ou moins fermées. Leur mode de fonctionnement n'est pas sans évoquer celui des anciens ghettos, au sens strict du terme¹⁴. Il s'y développe

¹⁴ Le Ghetto, au sens strict, est le nom d'un quartier de Venise dans lequel la communauté juive fut confinée en 1516. L'origine du mot, obscure, est pleine de sens pour ce qui nous concerne. Il existe deux points de vue :

-ghetto dériverait du Vénitien "getto", qui signifie fonte de statue, et désignerait un quartier de fonderies, ancrant ainsi paradoxalement cet "ailleurs" dans la toponymie vénitienne ;

-le terme pourrait aussi provenir de l'hébreu "guet", signifiant "divorce", ce qui signifierait l'appropriation de cette ségrégation par la communauté juive elle-même.

des usages qui les distinguent. Ainsi les cybercafés privés indépendants du 18^e Vis@vis et Tatt@Guine ont été destinés, dès leur création, à la communauté africaine de Paris même s'ils sont aussi fréquentés par les habitants non-africains du quartier. Vis@vis est situé dans le quartier à forte population africaine de la Goutte d'Or. Tatt@Guine, son voisin rue Marx-Dormoy, a été créé par un des fondateurs de Vis@vis en rupture après l'affaire Vivendi¹⁵. Ces cybercafés se veulent aussi les têtes de pont pour la création de cybercafés en Afrique : il existe divers projets. Tatt@guine a participé à l'ouverture de deux autres cybercafés au Sénégal —L'Ambidou et le Champs-Élysées— avec lesquels il est en réseau. Les services proposés par ces deux structures sont spécifiques :

-netmeeting avec visioconférence à moindre coût notamment, dans le cas de Vis@vis avec Metissacana à Dakar —cybercafé pilote du Sénégal—, service essentiel pour des populations qui autrement dépenseraient entre 120 à 160 € mensuels de communications téléphoniques internationales ;

-rôle d'écrivain public "virtuels", les animateurs se proposant pour aider à rédiger les messages, les contenus, et régler des problèmes administratifs ;

-mini-"business center" pour les P.M.E. africaines de Paris ;

-mais aussi agence de voyages, agence pour l'emploi, agence matrimoniale, et agence de presse avec consultation en-ligne de tous les journaux africains.

Par ailleurs, on constate des usages généralistes sans rapport direct avec Internet : les enfants jouent à des jeux éducatifs et les adultes naviguent ou utilisent des logiciels de bureautique. Il existe un bar sans alcools, et des expositions de peintures. Ce sont des lieux de vie que les habitants du quartier fréquentent : le bouche-à-oreille fonctionne bien et le climat plaît aux clients. Hormis des établissements communautaires —coiffeurs, restaurants— peu de structures commerciales ont axé, comme ici, leur développement sur les services rendus aux populations d'Afrique sub-saharienne. Il existe une demande africaine énorme : dans chacun des deux lieux plus de 1 700 personnes sont inscrites.

Cette double appropriation est également perceptible dans la plupart des cybercafés indépendants, devenus par nécessité des commerces de proximité et des espaces d'échanges entre différents groupes sociaux. Ainsi, à l'intérieur du Sputnik, cybercafé dont le fort ancrage local a déjà été mis en évidence, se côtoient commerçants, adolescents, jeunes, adultes et anciens du quartier et d'ailleurs. Tous les services classiques d'un cybercafé y sont proposés, mais il est aussi possible —pour des entreprises, des associations ou des institutions— de louer le lieu pour des colloques ou des formations. Des relations sont aussi nouées avec des centres sociaux de banlieues —Gentilly par exemple— qui louent le lieu pour présenter Internet aux ados. Concerts et expositions sont parfois organisés. Le lieu se veut chaleureux : large bar, décoration très travaillée (objets africains, fresques à même le mur représentant le Sputnik). Si la navigation, la consultation du courrier et la bureautique occupent environ 40 % du temps de connexion, le reste est alloué aux jeux en réseau. Cet espace est investi par des utilisateurs réguliers qui apprécient à la fois l'ambiance et le service rendu.

A contrario des connexions privées, où l'ordinateur est prétexte à isolement physique et à regroupement virtuel —notamment pour les pré-adolescents autour des jeux en réseau— les accès publics induisent la formation de duos temporaires qui évoluent, échangent et communiquent autour de l'écran : éducateurs en informatique, formateurs

Le plus probable est que les deux explications sont valables, l'appellation vénitienne originale ayant été conservée du fait de sa "signification" hébraïque, car ce ghetto est à la fois exclusion et refuge.

¹⁵ Le groupe de communication a acheté pour plusieurs millions de francs le droit d'utiliser le nom vizzavi pour son portail Internet vizzavi.fr mêlant téléphone, wap et Internet

aux usages, mais aussi et surtout entre utilisateurs. Par rapport au café traditionnel, le café électronique accentue donc le voisinage entre personnes physiques. A l'observation discrète et passive de l'autre se substitue une forme de relation directe basée sur la découverte commune. De plus la proximité est encore renforcée par l'existence de centres d'intérêt communs. Des proximités culturelles émergent liées aux actions entreprises ensemble : jeu, action associative, recherche d'emploi, généalogie, demande de service public, création artistique, etc.

b. Les bits et les pixels sont-ils devenus la caféine des Parisiens ?

Si le café classique est une pause presque obligatoire dans la journée de tout parisien, installé ou de passage, comment ne pas s'arrêter, dans la "ville aux cent-mille cafés", à l'étrange renouvellement proposé par la notion de cybercafé : espace de repos, de détente, d'attente, d'espoir, de réflexion. Les bits et les pixels sont-ils devenus la caféine des Parisiens ?

On peut retrouver les mêmes dynamiques avec d'autres structures commerciales telles les boutiques de quartier ou les salles de jeux. Ainsi Infogamenet, où beaucoup d'enfants et d'adolescents jouent à des jeux en réseau, mais où de plus en plus d'adultes du quartier investissent la salle, le soir en particulier. En dehors des jeux en réseau avec d'autres salles équivalentes, l'utilisation d'Internet équivaut, tout de même, à 20 % du temps de connexion. Mais cela n'est vrai que pour des cybercafés, salles de jeux, boutiques de quartier ou associations enracinées dans leur quartier. A l'inverse, on peut douter de l'avenir de lieux sans clientèle locale et sans attache dans le quartier d'implantation, tels les cybercafés de groupe Easyeverything et Espace Vivendi. Ouverts en permanence, ils sont surtout adaptés à une consommation immédiate et solitaire :

-Easyeverything, dans le 1^e, a surtout un public d'étudiants et de jeunes (moins de 30 ans) de banlieue. Il n'y a aucun contact entre les utilisateurs et aucun espace pour travailler paisiblement. Le local, en sous-sol, est bas de plafond. A l'entrée, devant un comptoir, une foule importante se bouscule en permanence.

-Espace Vivendi, à proximité des Champs-Élysées, est majoritairement fréquenté (60 %) par des touristes étrangers. Parmi les quelques "Parisiens", on compte surtout des jeunes de banlieue. Certes ici, il existe un espace de détente avec bar et "showroom" présentant les produits et les services du groupe. Mais cela ne suffit pas à favoriser les échanges. En effet, l'atmosphère est oppressante : la charte d'utilisation et l'obligation — unique en son genre— de présenter une carte d'identité est assez indigeste.

Conclusion :

A Paris, les utilisateurs des accès publics à Internet se servent souvent des réseaux numériques comme prétexte à socialisation. Ces lieux sont, en effet, fréquentés par une foule assez hétérogène —touristes, habitants du quartier, etc.— de toutes origines et de tous âges. Ils réalisent une rencontre physique autour de l'ordinateur, point de convergence d'intérêts communs destiné à être oublié en tant qu'objet. Mais la socialité qui se manifeste en ces lieux relève-t-elle de logiques générales à l'œuvre dans tout espace de rencontre —bar, bibliothèque, club— ou présente-t-elle une spécificité ? La confrontation entre les types d'offres d'accès public numérique et l'environnement local permet d'ébaucher une réponse à cette question. Certains lieux d'accès publics à compétence thématique —emploi, création, démocratie participative, etc.— induisent une mutualisation des informations, en réseau certes, mais aussi *in situ*. Ils sont à la fois :

-lieux de référence entre habitants du quartier ;

-lieux d'accompagnement et de socialisation communautaires qui touchent une population peu motivée par les formes traditionnelles du débat public, mais qui s'exprime aisément à travers le "chat", la création de pages Web, etc. ;

-lieux de rencontre et d'expression collective entre groupes d'habitants.

Lieu de rencontre pour des populations qui ne se croiseraient pas autrement, et qui se retrouvent ici autour de pratiques communes et d'échanges de savoir, ces accès publics contribuent à tisser *de facto* des liens intergénérationnels et intersociaux. Ils pourraient favoriser une mixité sociale là où d'autres approches, volontaristes, ont échoué. Intégrer ce type de lieu à la structure urbaine devient un enjeu majeur des politiques de proximité. De nombreuses associations¹⁶, soutenues par les pouvoirs publics et les élus locaux, se sont emparées de cette idée et tentent de se servir des accès publics à Internet comme d'un levier pour le développement de la démocratie participative en ville. Y parviennent-elles ? L'étude des accès parisiens oblige à dresser un constat optimiste mais nuancé.

Tout d'abord, il ne suffit pas de partager un même lieu ou les mêmes intérêts pour "exister ensemble". Certes, des communautés inattendues surgissent, telles celles formées par les utilisateurs du cybercafé Sputnik ou d'Axe Cyberfemmes. Mais à l'inverse, les cybercafés de groupe —Easyeverything et Espace Vivendi, par exemple— sans assise locale, sans thématique, sont des lieux de passage où les gens se parlent peu. Un accès public numérique n'est donc pas automatiquement un lieu rêvé de rencontre et d'échange. Seules deux configurations permettent de se rapprocher d'une telle situation :

-celle dans laquelle un groupe humain ou une communauté préexistante crée le lieu, comme dans les cas de Tatt@guine et de Vis@vis, mais aussi de Confluences et d'Ars Longa ;

-et celle dans laquelle les responsables de l'accès public assoient leur offre sur un réel ancrage local —proposition de services additionnels, insertion volontaire dans les événements de la vie du quartier—, comme pour certains cybercafés indépendants —Sputnik— et associations —CS Belleville, Axe Cyberfemmes—, mais aussi boutiques de quartiers —librairie Page 18—.

Dans ces deux cas, l'adéquation entre l'offre, l'usage et le type de fréquentation laisse espérer, en outre, une pérennité des structures. De ce fait, elles pourraient préfigurer de nouvelles places publiques. Rappelons que la place publique n'est "place" que par rapport aux territoires urbains qu'elle contribue à qualifier, et "publique" que par l'usage qui est fait de l'espace qu'elle propose. Elle peut être ce lieu de débat dont le café du 19^e siècle est un exemple récent : les espaces publics d'accès à Internet n'en seraient-ils pas la résurgence contemporaine. En ce sens, ils peuvent contribuer à territorialiser une communication électronique par définition déterritorialisée et asynchrone.

¹⁶ Vecam, Créatif, Villes Internet, Iris, Vivre le Net, Place Publique, La Ligue de l'Enseignement, Websourd, Initial France Wireless, Oui, etc.